

Xtrackers

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-119.899
(la « **Société** »)

Avis important aux Actionnaires de

Xtrackers DAX ESG Screened UCITS ETF

1D (ISIN : LU0838782315)
2C-USD Hedged (ISIN : LU1221100792)
4C-CHF Hedged (ISIN : LU1221102491)
(le « **Compartiment** »)

Luxembourg, le 22 novembre 2024

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») informe par la présente les actionnaires du Compartiment (les « **Actionnaires** ») que STOXX Limited (« **STOXX** »), en sa qualité d'administrateur de l'indice de référence du Compartiment (l'« **Administrateur de l'indice** »), a annoncé le 30 septembre 2024 qu'il apportait certaines modifications détaillées ci-après (les « **Modifications** »).

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Le Compartiment réplique la performance de l'indice de référence DAX ESG Screened (l'« **Indice de référence** »).

A. Aperçu des Modifications

Le critère d'exclusion supplémentaire suivant sera ajouté aux critères d'exclusion existants liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ensemble, les « **Critères d'exclusion ESG** ») :

- entreprises qui franchissent certains seuils de revenus en matière d'expansion du charbon, de combustibles pétroliers, de combustibles gazeux et de production d'électricité.

Les Critères d'exclusion ESG comprennent les exigences énoncées aux articles 12(1)(a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« **Exclusions PAB** »).

Les Modifications seront appliquées lors de la révision de l'indice STOXX ordinaire prévue le 23 décembre 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Afin d'éviter toute ambiguïté, aucune modification n'est apportée au nom, à l'objectif d'investissement, à la politique d'investissement, au profil de risque et aux frais du Compartiment.

Le texte complet de l'annonce faite par l'Administrateur de l'indice le 30 septembre 2024 est disponible à l'adresse suivante :

https://www.stoxx.com/document/News/2024/September/20240930%20Results_of_Market_Consultation_DAX%20STOXX%20indices%20impacted%20by%20the%20ESMA%20Guidelines.pdf

B. Informations générales

Des exemplaires révisés du Prospectus et du document précontractuel (le « **DPC** ») du Compartiment incluant les Modifications seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.Xtrackers.com) à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de cette date et pourront également être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société ou auprès des bureaux de ses représentants étrangers, une fois disponibles.

Les Actionnaires ayant des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis sont priés de demander conseil à leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant. Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques en vertu de la législation de leur pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

Des informations supplémentaires concernant les Modifications peuvent être obtenues auprès des personnes morales mentionnées à la rubrique *Contacts* ci-dessous, auprès des bureaux des représentants de la Société à l'étranger ou en envoyant un e-mail à l'adresse Xtrackers@dws.com.

Xtrackers
Le Conseil d'administration

Contacts

Xtrackers
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg